



PROGRAMME « ǂ Maintenir et Actualiser ses Compétences de SST »

OBJECTIFS : Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en appliquant la démarche SST. Contribuer activement à la prévention des risques professionnels en repérant les dangers et en proposant des actions adaptées. Renouveler son certificat initial.

PUBLIC CONCERNE : Personnel choisi par l'entreprise pour être acteur dans la démarche de prévention et souhaitant agir efficacement en cas d'accident en milieu de travail.

PRE REQUIS : Détenir une certification SST.

DUREE : 1 jour(s) (1j = 7h)

DATE(S) & HORAIRES : A définir

LIEU : Dans une salle mise à votre disposition dans notre organisme ou dans votre établissement.

DELAI D'ACCES :

INTRA : 15 jours minimum entre la demande de date et la date réelle de formation.

INTER : se référer aux dates sur le site web.

Personnes en situation de handicap : ce délai est susceptible d'être allongé du fait de la mobilisation d'interlocuteurs adaptés.

EVALUATIONS ET VALIDATION :

2 Epreuves certificatives (grille de certification de l'INRS) : - Réalisation des actions de secours adaptées à une situation d'accident simulée - Questionnement sur les compétences en matière de prévention. 100% de validation pour l'obtention du certificat SST, valable 2 ans. Attestation de formation. Le titulaire du certificat de sauveteur secouriste du travail, à jour dans son obligation de formation est réputé détenir l'unité d'enseignement PSC1, conformément à la réglementation en vigueur. (ED INRS)

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 Minimum / 10 Maximum.

TARIF(S) JOUR HT :

INTER : 190 €/pers (La session inter-entreprises n'est maintenue que si le nombre minimum de participants est atteint.)

INTRA : 990€

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES : Tenue pratique à prévoir. Formateur à jour de ses compétences, (certificat délivré par l'INRS). PPT, cas pratique, Mannequins/défibrillateur, plan d'intervention INRS - Pour connaître les modalités d'accès pour les PSH, veuillez contacter notre référent handicap : badina@audit-prevention.com. - Vous pouvez également consulter notre livret d'accueil PSH sur notre site internet.

CONTENU DE FORMATION

Module 1 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise : enjeux et acteurs de la prévention
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail : notion de dangers/risques/dommages potentiels/personnes exposées
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention : supprimer / réduire les risques, transmettre les informations et proposer des pistes d'amélioration

Module 2 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise : cadre juridique et champ d'intervention en matière de secours

Module 3 : Protéger de façon adaptée

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise : cadre juridique et champ d'intervention en matière de secours
- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même.

Module 4 : Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

Module 5 : Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

Module 6 : Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin